

Deuxième édition
2013-07-15

AMENDEMENT 1
2021-02

Vêtements de protection — Exigences générales

AMENDEMENT 1

Protective clothing — General requirements

AMENDMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 13688:2013/Amd 1:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021>



Numéro de référence
ISO 13688:2013/Amd.1:2021(F)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 13688:2013/Amd 1:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant:

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/91051354-43db-491b-812c-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021>

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 94, *Sécurité individuelle — Équipement de protection individuelle*, sous-comité SC 13, *Vêtements de protection*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 13688:2013/Amd 1:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021>

Vêtements de protection — Exigences générales

AMENDEMENT 1

Avant-propos

Remplacer

«— Des définitions supplémentaires, du torse et de la longueur de taille à taille en passant par dessus l'épaule, ont été ajoutées;»

par

«— Des définitions supplémentaires, du torse et de la longueur de taille à taille passant par la ligne de l'épaule, ont été ajoutées.»

Références normatives

Remplacer

«ISO 3071, *Textiles — Détermination du pH de l'extrait aqueux* (standard iTeh.ai)

ISO 3175-1, *Textiles — Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements — Partie 1: Évaluation de la résistance après le nettoyage et la finition*

ISO 3635, *Désignation des tailles de vêtements — Définitions et procédés de mesurage du corps*

ISO 3758, *Textiles — Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles*

ISO 4045, *Cuir — Essais chimiques — Détermination du pH et de l'indice de différence*

ISO 5077, *Textiles — Détermination des variations dimensionnelles au lavage et au séchage domestiques*

ISO 7000, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Symboles enregistrés*

ISO 17075, *Cuir — Essais chimiques — Détermination de la teneur en chrome (VI)*

ISO 30023, *Textiles — Symboles de qualification pour l'étiquetage des vêtements de travail destinés à être lavés de manière industrielle*

EN 1811, *Méthode d'essai de référence pour la libération du nickel par les produits qui sont destinés à venir en contact direct et prolongé avec la peau*

EN 14362-1, *Textiles — Méthodes de détermination de certaines amines aromatiques dérivées de colorants azoïques — Partie 1: Détection de l'utilisation de certains colorants azoïques accessibles avec ou sans extraction»*

par

«ISO 3071:2020, *Textiles — Détermination du pH de l'extrait aqueux*

ISO 3175-1:2017, *Textiles — Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements — Partie 1: Évaluation de la résistance après le nettoyage et la finition*

ISO 3758:2012, *Textiles — Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles*

ISO 4045, *Cuir — Essais chimiques — Détermination du pH et de l'indice de différence*

ISO 5077:2007, *Textiles — Détermination des variations dimensionnelles au lavage et au séchage domestiques*

ISO 7000, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Symboles enregistrés*

ISO 8559-1:2017, *Désignation des tailles de vêtements — Partie 1: Définitions anthropométriques pour la mesure du corps*

ISO 8559-2:2017, *Désignation des tailles de vêtements — Partie 2: Indicateurs des dimensions principales et secondaires*

ISO 14362-1:2017, *Textiles — Méthodes de détermination de certaines amines aromatiques dérivées de colorants azoïques — Partie 1: Détection de l'utilisation de certains colorants azoïques accessibles avec ou sans extraction*

iTeh STANDARD PREVIEW

ISO 14362-3:2017, *Textiles — Méthodes de détermination de certaines amines aromatiques dérivées de colorants azoïques — Partie 3: Détection de l'utilisation de certains colorants azoïques susceptibles de libérer du 4-aminoazobenzène*

(Standards.iteh.ai)

ISO 17075-1:2017, *Cuir — Détermination chimique de la teneur en chrome (VI) du cuir — Partie 1: Méthode colorimétrique*

ISO 13688:2013/Amd 1:2021

détermination chimique de la teneur en chrome (VI) du cuir

655b5ec5c6efiso-13688-2013-amd-1-2021

ISO 17075-2:2017, *Cuir — Détermination chimique de la teneur en chrome (VI) du cuir — Partie 2: Méthode chromatographique*

ISO 30023:2010, *Textiles — Symboles de qualification pour l'étiquetage des vêtements de travail destinés à être lavés de manière industrielle*

EN 1811:2011+A1:2015, *Méthode d'essai de référence pour la libération du nickel par les produits qui sont destinés à venir en contact direct et prolongé avec la peau*

Termes et définitions

Remplacer la définition 3.6 existante

«3.6

longueur de taille à taille en passant par dessus l'épaule

longueur maximale mesurée du plan de la taille au plan de la taille en passant par dessus l'épaule

Note 1 à l'article Voir aussi l'Article 6.»

par

«3.6

longueur de taille à taille passant par la ligne de l'épaule

distance à partir du niveau de la taille dans le dos, remontant en ligne verticale jusqu'au milieu de la ligne de l'épaule, et redescendant verticalement sur le devant jusqu'au niveau de la taille, en passant par le point de la poitrine

Note 1 à l'article Voir également l'Article 6.»

4.2 a), b), c), d)

Remplacer

«a) La teneur en chrome VI des vêtements en cuir ne doit pas être supérieure à 3 mg/kg conformément à l'ISO 17075.

b) La libération de nickel des matériaux métalliques susceptibles d'être en contact prolongé avec la peau (par exemple boutons de col, fixations) doit être inférieure à 0,5 µg/cm² par semaine. La méthode d'essai doit être conforme à l'EN 1811.

c) Le pH des matériaux des vêtements de protection doit avoir une valeur supérieure à 3,5 et inférieure à 9,5. La méthode d'essai doit être conforme à l'ISO 4045 pour le cuir et à l'ISO 3071 pour les matériaux textiles.

d) Les colorants azoïques qui libèrent des amines cancérigènes définis dans l'EN 14362-1 ne doivent pas être détectables par la méthode donnée dans ces normes.»

par

iTeh STANDARD PREVIEW

«a) La teneur en chrome VI des vêtements en cuir ne doit pas être supérieure à 3 mg/kg conformément à l'ISO 17075-1:2017 ou à l'ISO 17075-2:2017.

b) La libération de nickel des matériaux métalliques susceptibles d'être en contact prolongé avec la peau (par exemple boutons de col, fixations) doit être inférieure à 0,5 µg/cm² par semaine. La méthode d'essai doit être conforme à l'EN 1811:2011+A1:2015.

c) La valeur du pH des matériaux des vêtements de protection doit être supérieure à pH = 3,5 et inférieure à pH = 9,5. La méthode d'essai doit être conforme à l'ISO 4045:2018 pour le cuir et à l'ISO 3071:2020 pour les matériaux textiles.

d) Les colorants azoïques qui libèrent des amines cancérigènes énumérées dans l'ISO 14362-1:2017 et dans l'ISO 14362-3:2017 ne doivent pas être détectables par la méthode donnée dans ces normes.»

5.1

Remplacer

«La présente Norme internationale ne traite que des effets des variations dimensionnelles dues au nettoyage sur les performances du vêtement et la lisibilité du marquage (voir 5.3).»

par

«Le présent document ne traite que des effets des variations dimensionnelles dues au nettoyage (voir 5.3) sur les performances du vêtement et la lisibilité du marquage.»

5.2

Remplacer

«Il convient que les fabricants indiquent, comme procédés de nettoyage normalisés, un ou plusieurs des divers procédés et méthodes de l'ISO 6330^[5], ISO 15797^[8], ISO 3175-2 à ISO 3175-4 [2] [3] [4] ou de procédés équivalents normalisés de nettoyage.»

par

«Il convient que les fabricants indiquent un ou plusieurs des divers procédés et méthodes de l'ISO 6330^[5], ISO 15797^[8], ISO 3175-2 à ISO 3175-6^{[2] [3] [4] [10] [11]} ou des procédés normalisés de nettoyage équivalents.»

(standards.iteh.ai)

5.3

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021>

Dans le 1^{er} alinéa, remplacer la dernière phrase:

«Le mesurage de la variation dimensionnelle doit être effectué conformément à l'ISO 5077 et, pour le nettoyage à sec, conformément à l'ISO 3175-1.»

par

«Le mesurage de la variation dimensionnelle doit être effectué conformément à l'ISO 5077:2007 et, pour le nettoyage à sec, conformément à l'ISO 3175-1:2017.»

Article 6

Dans le 1^{er} alinéa, remplacer la dernière phrase:

«Les procédures de mesure et la désignation des dimensions doivent correspondre à l'ISO 3635, sauf mention contraire dans d'autres normes de produit (voir également l'Annexe D).»

par

«Les modes opératoires de mesurage doivent correspondre à l'ISO 8559-1:2017 et la désignation des dimensions doit correspondre à l'ISO 8559-2:2017, sauf mention contraire dans d'autres normes de produit (voir également l'Annexe D).»

Remplacer

«Tableau 1 — Dimensions du corps pour la taille des vêtements de protection

N°	Vêtements de protection	Dimensions de référence (gammas exprimées en centimètres ou kilogrammes)
1	Veste, manteau, gilet	tour de poitrine (homme ou femme) et stature
2	Pantalons	tour de taille et stature
3	Combinaison	tour de poitrine (homme ou femme) et stature
4	Tabliers	tour de poitrine (homme ou femme), tour de taille et stature
5	Équipement de protection (par exemple genouillères, protecteurs dorsaux, protecteur du torse)	Choisir la mesure pertinente: — tour de poitrine (homme ou femme), tour de taille et stature — masse corporelle — longueur de taille à taille en passant par dessus l'épaule

Le fabricant peut également indiquer des mesures supplémentaires, par exemple la longueur du bras, la longueur de l'entrejambe ou le tour de hanche pour les vêtements pour femmes. Les valeurs doivent correspondre aux valeurs réelles des dimensions du corps de l'utilisateur, exprimées en centimètres.

Conformément à l'ISO 3635 et à l'Annexe D, il convient d'utiliser les valeurs de désignation des tailles sur la série de vêtements pour indiquer la taille. Des exemples de désignation de tailles sont donnés dans l'Annexe D.»

par

«Tableau 1 — Dimensions du corps pour la taille des vêtements de protection

N°	Vêtements de protection	Dimensions de référence ^a (plages exprimées en centimètres ou kilogrammes)
1	Veste, manteau, gilet	tour de poitrine (homme ou femme) et stature
2	Pantalons	tour de taille ou tour de bassin et stature
3	Combinaison	tour de poitrine (homme ou femme) et stature
4	Tabliers	tour de poitrine (homme ou femme), tour de taille et stature
5	Équipement de protection (par exemple genouillères, protecteurs dorsaux, protecteur du torse)	Choisir la mesure pertinente: — tour de poitrine (homme ou femme), tour de taille et stature — tour de genou — masse corporelle — longueur de taille à taille passant par la ligne de l'épaule
^a Les dimensions du corps sont définies dans l'ISO 8559-1:2017. Les dimensions de référence sont fondées sur les dimensions principales et secondaires décrites dans l'ISO 8559-2:2017, Tableau 1		

Le fabricant peut également indiquer des mesures supplémentaires, par exemple la longueur de bras, la longueur de l'entrejambe. Les valeurs doivent correspondre aux valeurs réelles des dimensions du corps de l'utilisateur, exprimées en centimètres.

Conformément à l'ISO 8559-2:2017 et à l'Annexe D, il convient d'utiliser les valeurs de désignation des tailles sur la série de vêtements pour indiquer la taille. Des exemples de désignation de tailles sont donnés dans l'Annexe D.»

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9f051334-43db-49fb-812e-655b5ec5c6ef/iso-13688-2013-amd-1-2021>

7.1

Remplacer

«— placé de façon à être visible et lisible, et»

«Il est conseillé de ne pas utiliser de chiffres de dimension inférieure à 2 mm ni de pictogrammes de moins de 10 mm»

par

«— placé de façon à être visible et lisible^{[12][13]}, et»

«Il est conseillé de ne pas utiliser de chiffres d'une hauteur inférieure à 2 mm ni de pictogrammes de moins de 10 mm de hauteur»